

## Domaine de Boissets

Causses - Gorges-du-Tarn-Causses



Le Tarn à Sainte-Enimie (nathalie.thomas)



*Comme les pèlerins du Moyen-Âge,  
partez sur les traces de la princesse  
Enimie en suivant cet itinéraire qui vous  
conduit de la cité médiévale au domaine  
de Boissets.*

### Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 3 h 30

Longueur : 7.3 km

Dénivelé positif : 493 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Agriculture et Elevage,  
Histoire et Culture, Transports en  
commun

# Itinéraire

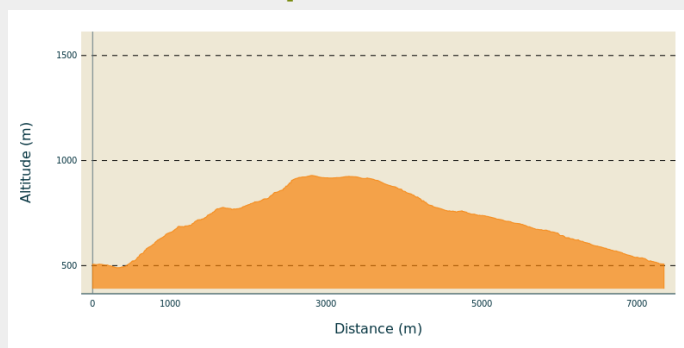
**Départ** : Sainte-Enimie

**Arrivée** : Sainte-Enimie

**Balisage** : — PR

**Communes** : 1. Gorges-du-Tarn-Causse

## Profil altimétrique



Altitude min 490 m Altitude max 929 m

Depuis le collège, descendre la rue et 100 m après l'épingle prendre à gauche.

Autre départ possible (portion non balisé): au niveau de l'hôtel Burlatis monter tout droit la rue de la Combe et prendre la deuxième rue à droite au bout de 200m.

1) La petite rue (chemin de Boissets), au départ goudronnée, devient rapidement un chemin et monte à travers des jardins en terrasses.

2) Après la source et le boisement de pins, on arrive à une patte d'oie. Continuer tout droit (raidillon) en direction du plateau et du domaine de Boissets.

3) Une fois arrivé sur le plateau, longer le domaine de Boissets par la gauche jusqu'à la route. Emprunter celle-ci à gauche sur environ 360m.

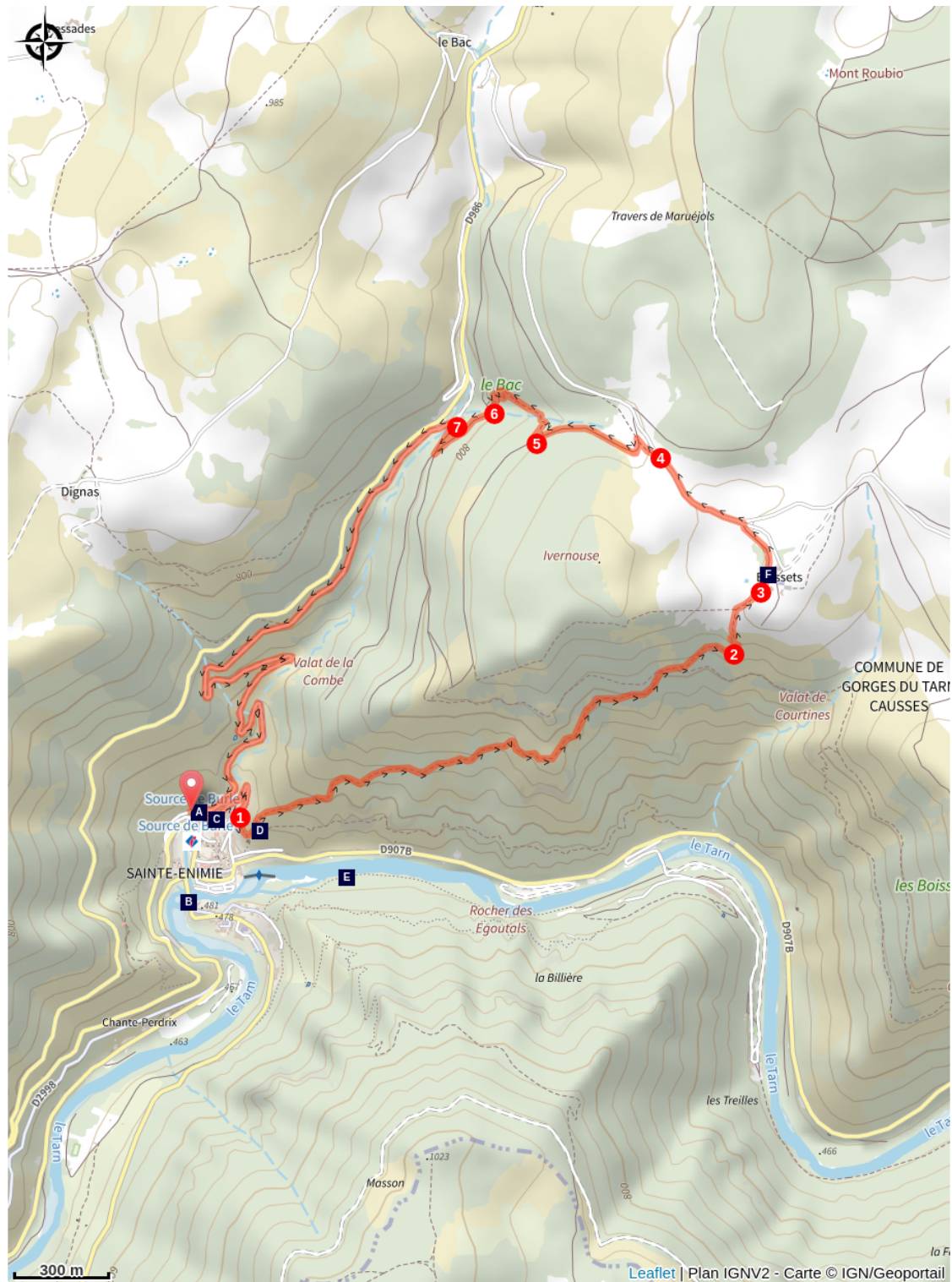
4) Bifurquer à gauche : le chemin débouche rapidement sur une piste. La prendre à gauche.

5) Au bout de 400 m, prendre à droite le sentier qui descend dans la forêt et rejoint une piste forestière.

6) Prendre la piste à gauche puis à droite au premier virage.

7) Prendre à gauche la piste (attention, ne pas monter jusqu'à la route). Cette large piste (ancienne draille et ancienne route de Mende) descend jusqu'à Sainte-Enimie.

# Sur votre chemin...



Sainte-Enimie (A)

Les vestiges de l'abbaye (C)

Le castor (E)

Le pont (B)

Les terrasses (D)

Domaine de Boissets (F)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Sentier peu ombragé. Adaptez votre équipement aux conditions météo du jour. N'oubliez pas que le temps change vite en montagne. Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante, de bonnes chaussures et un chapeau. Refermez les clôtures et les portillons.

## **Comment venir ?**

### Transports

Cette randonnée est accessible en transports en commun **uniquement en période estivale**.

Pour consulter les horaires actualisés et planifier votre trajet, utilisez le calculateur d'itinéraires ci-dessous en renseignant l'**arrêt d'arrivée : GORGES DU TARN CAUSSES - Ste Enimie Graviere**

### Accès routier

Depuis Ispagnac, descendre les gorges du Tarn par la D 907 b jusqu'à Sainte-Enimie

### Parking conseillé

Parking de Ste-Enimie

## Lieux de renseignement

### Agence d'Attractivité Touristique Gorges Causses Cévennes - Bureau d'information de Sainte-Enimie

village, 48210 Sainte-Enimie

[info@attractivite-tourisme-gcc.com](mailto:info@attractivite-tourisme-gcc.com)

Tel : 04 66 45 01 14

<https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com/>



### Maison du tourisme et du Parc national, Florac

Place de l'ancienne gare, N106, 48400  
Florac-trois-rivières

[info@cevennes-parcnational.fr](mailto:info@cevennes-parcnational.fr)

Tel : 04 66 45 01 14

[https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com](https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com/)



## Source



Agence d'Attractivité Touristique Gorges Causses  
Cévennes

<http://www.cevennes-gorges-du-tarn.com>



Parc national des Cévennes

<http://www.cevennes-parcnational.fr/>

# Sur votre chemin...

---



## Sainte-Enimie (A)

La vocation touristique du village médiéval de Sainte-Enimie semble remonter au temps où les pèlerins, renseignés par la population locale, se détournèrent du chemin de Saint-Jacques de Compostelle pour prier sur le tombeau de Sainte Enimie. En 951, sous l'égide de l'évêque de Mende, les bénédictins provenant de l'abbaye de Saint-Chaffre-en-Velay rétablissent le vieux prieuré, fondé au VI<sup>e</sup> siècle par l'évêque Saint Lière. A partir du XII<sup>e</sup> siècle, l'avenir de la bourgade repose bel et bien sur une légende que l'Église du Gévaudan a intelligemment cultivée et exploitée jusqu'à la graver dans l'inconscient collectif. Ainsi, les bénédictins de Sainte-Enimie réussirent à réanimer la foi, développer le commerce et enrichir le village. Ils mettront en place un pouvoir religieux qui gouvernera la région jusqu'à la Révolution française.

Crédit photo : nathalie.thomas

---



## Le pont (B)

Enfin un pont sur le Tarn !

Au XIII<sup>e</sup> siècle, les moines bénédictins de Sainte-Enimie édifièrent un pont en remplacement du gué ou peut-être d'une construction précaire. Sainte-Enimie fut ainsi reliée au causse Méjean où la communauté Bénédictine possédait des terres. Le commerce et les échanges avec le Bas-Languedoc (laine, tissage, vin) prirent un essor considérable. La bourgade s'imposa alors sur un grand axe de pèlerinage reliant le Puy-en-Velay à Aniane par Saint-Guilhem-le-Désert. Autant de ponts praticables avec des chars ou autres moyens de locomotion imposants étaient rares au Moyen Âge dans cette partie du Gévaudan. Ces moines étaient de véritables visionnaires, car aujourd'hui, ce pont est le seul accès au Méjean autorisé à partir des gorges du Tarn pour les bus et camions de plus 19 tonnes (D986 reliant Mende à Meyrueis).

Crédit photo : © OTGCC nc



## Les vestiges de l'abbaye (C)

À la Révolution, le monastère est détruit, son mobilier ainsi que celui de l'église est brûlé. L'abbaye est désaffectée et sert de carrière. Ne subsiste alors que la chapelle Sainte-Madeleine, des vestiges des fortifications et le réfectoire des moines, baptisé « salle capitulaire ».

Entre 1908 et 1950 survient l'inscription du site des gorges du Tarn à l'inventaire des Monuments. Sur la commune de Sainte-Enimie, plusieurs édifices, dont les vestiges de l'abbaye, l'église et son mobiliers sont classés au titre des Monuments Historiques. Le monastère, en partie reconstruit, est devenu collège public.

Crédit photo : nathalie.thomas

---



## Les terrasses (D)

Les habitants ont métamorphosé les versants rocaillieux en jardins suspendus, profitant de la moindre plate-forme. La terre y était apportée dans des paniers ou des sacs, à dos d'homme. Ils y plantaient leurs légumes, des arbres fruitiers (pêchers, noyers, amandier). L'amandier constituait jusqu'au début du XXe siècle « la grande ressource » permettant de tirer parti des terres trop pauvres.

La vigne, jusqu'en 1851, occupait 54 ha pour 850 habitants. Le vignoble s'accrochait sur les pentes inclinées à 45 degrés, d'où la pénibilité du travail. Le faible rendement, les maladies, la mécanisation, expliquent l'abandon de cette culture. La commune d'Ispagnac a initié le retour des vignes en 2003 avec l'installation d'un premier viticulteur, puis d'un deuxième en 2006 à Blajoux.

Crédit photo : nathalie.thomas



## Le castor (E)

Preuves de mon passage, un arbre taillé en forme de crayon, des morceaux d'écorces, des copeaux de bois, un amas de branches dans l'eau, des empreintes de pattes avant ou arrière dans le sable, je suis... je suis le castor d'Europe. Je vis à proximité de l'eau. Je suis surtout actif la nuit, parfois au lever du jour et à la tombée de la nuit, si je ne suis pas dérangé. Entre le Moyen Age (XIe siècle) et le XIXe siècle, nous avons connu une période difficile durant laquelle nous étions chassés par l'homme pour notre chair, notre fourrure et nos nuisances. Au début du XXe siècle, nous avons disparu de nombreuses régions de France. Aujourd'hui cela va mieux, nous sommes présents le long du Tarn.

Crédit photo : © OTGCC nc



## Domaine de Boissets (F)

L'encadrement de plusieurs fenêtres laisse imaginer que les premiers bâtiments ont été construits dès le XVe siècle. Ce domaine agricole, exploité jusqu'en 1960, est formé d'un ensemble de six bâtiments, habitations, dépendances et bergeries à l'architecture typiquement caussenarde. La cour intérieure était fermée par des murs d'enceinte beaucoup plus haut qu'aujourd'hui. Four à pain, citernes et aire à battre le grain complètent cet ensemble et démontrent que les habitants vivaient en autonomie.

Crédit photo : nathalie.thomas